

Beaucoup d'événements peuvent advenir pendant un mandat de 4 ans, dans notre établissement comme au niveau régional, national et international, dans l'enseignement supérieur et la recherche et dans la fonction publique de manière plus générale. Impossible à ce jour d'identifier toutes les situations auxquelles nous devons faire face.

Nos élu-es sauront s'adapter pour défendre nos valeurs et nos convictions en coordination et complémentarité avec les représentant-es SNPTES dans les différentes instances de l'établissement (CT, CHSCT,...), régionales et nationales.

Notre présence dans les instances

→ Dans un esprit d'indépendance et de défense de l'intérêt de l'ensemble des personnels, nos représentantes et représentants actifs, compétents et motivés défendent avec conviction et détermination vos intérêts quel que soit votre statut : ITRF, ITA, AENES, personnels de bibliothèques, de santé, enseignant-chercheur, enseignant, chercheur, titulaire ou contractuel.

→ Notre objectif est de défendre efficacement les intérêts des personnels grâce à **des avancées concrètes**.

→ Nous défendons les **spécificités de l'Université publique** avec l'ensemble de ses missions, les **synergies entre toutes ses missions**, en interne comme dans la contribution efficace de notre établissement au paysage universitaire régional, national et international :

- La formation initiale et continue tout au long de la vie ;
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, artistique, technique et industrielle ;
- La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- La coopération internationale.

Notre mobilisation



→ Le SNPTES fait de l'accès au **statut de fonctionnaire** pour tous les personnels, la priorité de son action dans sa lutte contre la précarisation de l'emploi des personnels.

→ Ce statut est pour les personnels le seul garant de leur indépendance, de leur équité et le seul à permettre la réalisation des missions de l'université publique au service de l'intérêt général et dans la durée.

→ Le SNPTES s'oppose en particulier :

- Aux méthodes managériales verticales et à l'éclatement des procédures qui génèrent de la souffrance au travail.
- Aux mobilités imposées par les regroupements et les restructurations de services, laboratoires, établissements, etc.
- Aux suppressions de postes et l'externalisation de nos missions et de nos métiers.
- Au manque de moyens humains, matériels et financiers : l'état doit accompagner financièrement l'université.
- Au-delà de notre investissement local, nous nous mobilisons **contre des réformes nationales injustes**, qui portent atteinte à nos conditions de travail et au service public.

LES AXES PRINCIPAUX DE NOTRE TRAVAIL

- **Défendre et renforcer la qualité du service public** au sein de l'Université Lyon 2 et l'emploi public de titulaires pour toutes les filières BIATSS, ITA, enseignants et chercheurs.
- **Viser un fonctionnement clair et cohérent et une structuration de notre établissement**, des UFR, des laboratoires, des services administratifs, techniques et d'ingénierie, à taille humaine et favorisant les échanges, la coopération et non la hiérarchie autoritaire.
- Rappeler que les **ambitions doivent être en adéquation avec nos moyens** pour que le travail réalisé soit de qualité, pour que chacun puisse se sentir reconnu comme un acteur de notre université au service d'objectifs communs à long terme et pour éviter que les personnels déjà surchargés ne le soient encore plus.
- Veiller à une recherche et une formation de qualité avec **des conditions de travail et des moyens adaptés pour les personnels et les étudiant-es**, en respectant la diversité et la complémentarité des métiers qui permettent à l'établissement de bien fonctionner et à ses acteurs de s'épanouir dans leur travail.



RENOUVELLEMENT DES PERSONNELS AUX 2 CONSEILS
1/ Conseil d'Administration (CA) 2/ Conseil Académique (CAc) = Conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) + Commission de la recherche (CR)

NOS REVENDICATIONS PRINCIPALES

➔ **Le bien-être au travail et les conditions dans lesquelles les personnels exercent leurs fonctions.**

➤ Depuis des années, progressivement la parcellisation à outrance des activités et l'hyper hiérarchisation de l'organisation ont fait perdre le sens des missions et les spécificités de l'Université. Trop souvent les personnels BIATSS se sentent méprisés et considérés comme des incapables ou des tricheurs. C'est toute l'organisation de l'établissement qui doit être repensée.

➤ Les relations entre les enseignants et chercheurs d'un côté, et les BIATSS et ITA de l'autre devront être clarifiées et apaisées. La réussite de l'université se fait dans le respect des fonctions, la complémentarité des missions et compétences de chacun et leur reconnaissance par tous, pour œuvrer ensemble à une université publique de qualité, sur le long terme, dans une ambiance constructive.

➤ L'organigramme administratif et hiérarchie est inefficace, hypertrophié, il est incompréhensible en interne comme à l'extérieur. Il est à repenser entièrement pour l'intérêt collectif, la valorisation des spécificités d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche et pour une organisation à taille humaine.

➤ L'action sociale doit être développée notamment par une amélioration des aides financières en faveur des agents et de leur famille qui prendra plus en compte le vieillissement de la population, le rôle des aidants familiaux et la précarité.

➤ Une amélioration du bien-être au travail, adossée à une médecine de prévention performante et avec des moyens supplémentaires (handicap, développement durable et sociétal, ...).

➔ **Un réel dialogue social avec la Présidence et la Direction générale des services et un fonctionnement démocratique des instances à développer.**

➤ Le SNPTES est exigeant et vigilant sur la pratique du dialogue social. Il y participe dans une démarche positive, constructive et volontariste afin d'améliorer les conditions de travail et de qualité de vie au travail des personnels dans leur quotidien.

➤ Le respect du fonctionnement des instances est un enjeu capital pour l'avenir de notre université et pour le respect de notre communauté. Les élu-es dans chaque instance doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle ; ils doivent avoir les moyens de fonctionner : temps d'études et de concertation, documents remis, nombre de points à l'ordre du jour, choix des priorités, comptes rendus, etc.

➤ Le SNPTES demande que le travail des élus soit pleinement reconnu et facilité. Il s'appuiera sur son réseau d'élus en CT et CHSCT et sur l'ensemble des élu-es qu'il aura au CA et au CAc pour faire entendre et respecter les idées émises par les représentant-es des personnels à l'écoute de l'ensemble des personnels.

➔ **Un régime indemnitaire, enjeu national et local, à la hauteur de nos missions.**

➤ Une politique indemnitaire raisonnée reconnaissant les compétences, refusant l'individualisation au «pseudo mérite». Au-delà de l'argent, c'est reconnaître les métiers et la diversité des compétences qui fondent le fonctionnement de notre université et son attractivité.

➤ Un régime indemnitaire des personnels BIATSS contre les effets néfastes du RIFSEEP : le système de primes actuels à Lyon 2 est injuste car incohérent, non respectueux des métiers comme des statuts, il est basé uniquement sur l'organigramme hiérarchie et sur les fonctions de «management». Il méprise toutes les autres compétences et expertises dont celles qui sont les plus spécifiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

➤ Un régime de primes pour les enseignant-es valorisant mieux l'engagement pour les projets collectifs, les expertises scientifiques et pédagogiques au service de la collectivité, la valorisation de la recherche auprès du grand public et du secteur économique et social.

➤ Le SNPTES exige au niveau national une augmentation des régimes indemnitaires permettant d'atteindre les taux les plus favorables de la Fonction publique. Il revendique également la transformation des primes en points d'indice, permettant notamment leur prise en compte intégrale dans le calcul de la retraite.

➤ Le SNPTES est fermement opposé à l'individualisation des régimes indemnitaires établis en fonction de principes abstraits de «résultats» ou de «performances», générateurs de clientélisme, incompatibles avec la notion de service public.

➔ **Une véritable politique de carrière pour l'ensemble de nos collègues.**

➤ La reconnaissance de la compétence, de l'expertise métier et des acquis professionnels pour les BIATSS comme pour les enseignants.

➤ La lutte contre la précarisation et l'individualisation qui se développent par les politiques nationales de l'emploi public, de la recherche et de l'enseignement. Obtenir des emplois de titulaires avant tout et respectueux des statuts nationaux !

➤ Un vrai déroulement de carrière, avec une politique active de promotion des personnels, une politique de recrutement pérenne et transparente.

➤ Les personnels BIATSS dans les laboratoires sont souvent isolés et en nombre insuffisant pour un bon fonctionnement de la recherche. Une attention particulière doit leur être accordée.

➤ Une formation continue réellement accessible à tous les personnels sans exception, proposant des formes variées de pédagogie, qui soit adaptée à l'évolution des métiers et permette une éventuelle reconversion dans notre université ou ailleurs.

LISTES PRESENTÉES PAR LE SNPTES ~ Scrutin électronique des 1, 2 et 3 décembre 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION CA COLLEGE BIATSS	1/ Brigitte FILLON Université tous âges 2/ Pascal SOLLI Service d'action artistique et culturelle	3/ Judith ABDOU Direction des systèmes d'information 4/ Jérémy FRENETTE Service de logistique et audiovisuel 5/ Florence BENGRID Laboratoire EMC
CONSEIL ACADEMIQUE : CR Commission Recherche COLLEGE E	1/ Pascale MARCHIS MOUREN NICOLLON DES ABBAYES IUT Lumière	2/ Frédéric DUSSURGET Direction des systèmes d'information
CONSEIL ACADEMIQUE : CFVU Commission de la Formation et de la Vie Universitaire. COLLEGE BIATSS	1/ Hervé BRUNI Université tous âges 2/ Sylviane ORSAT UFR Temps et territoires	3/ Alexis ARNAUD Direction des systèmes d'information 4/ Rita COLOMB Institut de Psychologie 5/ Pascal SOLLI Service d'action artistique et culturelle

VOTEZ ET FAITES VOTER SNPTES !



- ✓ Présentation SNPTES Lyon 2 sur l'Intranet -> [ICI](#)
- ✓ Contacter la section locale du SNPTES - Université Lyon 2 : snptes@univ-lyon2.fr
- ✓ Le site web du SNPTES